

## « La Générale » à Belleville : un collectif d'artistes



En février 2005, un collectif d'artistes se constitue sous l'appellation « La Générale » (association loi 1901) pour s'installer dans un bâtiment appartenant au ministère de l'Éducation nationale, inoccupé depuis plusieurs années, 10-14 rue du Général Lassalle, Paris 19<sup>e</sup>.

Plus de 80 artistes et chercheurs installèrent dans les locaux des outils de travail mutualisés : des salles de répétitions et plateaux de théâtre, des ateliers de peinture et sculpture, des espaces d'expositions, studios et laboratoires photographiques, créations multimédias, salle de montage et de tournage, revue et presse ainsi que des résidences d'artistes.

Fondée sur des activités de production d'œuvres, d'invitations d'artistes et de commissaires d'exposition français et étrangers, la diversité des propositions, les artistes invités et le rayonnement de ce lieu, plate-forme de travail, « La Générale » se forgea rapidement une place reconnue dans les réseaux des jeunes scènes émergentes internationales, à travers la production d'œuvres et l'organisation d'expositions.

### Contacts presse

Département de l'information et de  
la communication

Service de presse  
01 40 15 80 55  
service-de-presse@culture.fr

Direction régionale des affaires  
culturelles d'Ile-de-France

Chef du service d'information  
et de communication  
Christophine Erignac  
01 56 06 50 21  
Christophine.erignac@culture.fr

### 1/ inédit parce que temporaire et provisoire.

Cette temporalité est une dimension essentielle du projet et les artistes revendiquent eux-mêmes spontanément une durée négociée, dans le cas présent de 18 mois, cette durée jouant comme un aiguillon garant de la dynamique du projet.

### 2/ inédit parce que multidisciplinaire.

Le projet qui rassemble des artistes de tous horizons est le reflet de l'évolution des pratiques artistiques actuelles. A savoir un éclatement des frontières des champs artistiques et un élargissement de leurs territoires, qui de plus en plus se croisent pour des raisons intellectuelles et économiques. On observe par exemple qu'un nombre croissant de plasticiens explore les territoires de la danse et du spectacle vivant, que de plus en plus d'écrivains investissent le champ de la musique et de la performance et plus largement le champ des arts plastiques, etc...

Les uns et les autres ont compris tout l'intérêt qu'il y a à mettre en commun des outils de production et des espaces, dans une dynamique de mutualisation et de partage. Cette maïeutique de propositions communes se fait toutefois toujours dans le respect des identités de chacun. On est dans des notions de compatibilité (au sens informatique du terme) et non pas de fusion.

On assiste avec La Générale en Manufacture à l'invention d'un territoire nouveau, d'un objet nouveau, comme le disait Roland Barthes, qui définissait il y a plus de trente ans déjà la notion d'interdisciplinarité comme « la création d'un objet nouveau qui n'appartient à personne ». C'est ce qu'expérimente et met en acte, aujourd'hui au quotidien, la Générale en Manufacture.

### **3/ inédit parce que c'est un projet qui a vocation, profondément, à s'inscrire dans une culture urbaine.**

Ce n'est évidemment pas par hasard qu'un tel projet soit né en Ile-de-France, la région qui à la fois rassemble et accueille le plus grand nombre d'artistes. C'est dans un territoire urbain dense, où les flux et les circulations d'artistes, d'œuvres, de projets, d'informations fonctionnent à plein régime, qu'un projet comme celui-ci puise et prend tout son sens. La coopération avec l'environnement urbain de proximité est d'ailleurs partie constitutive du projet.

On est là très proche de la question des cultures urbaines comme en a rendu compte déjà, selon un autre point de vue, la manifestation « Rue au Grand Palais » l'automne dernier.

### **4/ inédit , pilote et exemplaire parce qu'il s'agit d'un projet créé par et pour les artistes.**

C'est la caractéristique simple et forte du projet. A partir de laquelle se déclinent toutes les autres. Seuls des artistes pouvaient être à l'origine d'un tel dispositif.

Fondé par et pour des artistes, il répond d'abord à leurs nécessités et à leurs désirs : que la création puisse se faire ; avec une simplicité, une efficacité et une économie maximales.

De là, un mode d'organisation autogéré.

De là, l'ouverture, la plasticité et la modularité du projet.

De là également, une logique d'action et d'expérimentation qui se font dans une grande réactivité.

De là, des invitations entre artistes qui se font par cooptation, en fonction de leurs affinités électives, garant en cela de la diversité et de la cohésion du collectif.

Ces caractéristiques de laboratoire artistique, de plate-forme de production et de création créent ainsi des conditions favorables au travail des artistes et à leur professionnalisation.

Dans ce contexte, les jeunes artistes ont naturellement une place privilégiée. Et le projet est notamment un véritable tremplin pour les toutes jeunes générations d'artistes, après leur sortie des écoles d'art et avant la présentation de leurs œuvres dans les institutions.

Dans le même esprit et pour répondre de la façon la plus efficace aux besoins des artistes, la Générale en manufacture travaille en partenariat avec tous les acteurs de l'art, privés et publics, qui interviennent dans la chaîne de production et de diffusion de l'art. A ce titre, et selon les différentes logiques de projet, des collaborations se construisent avec des galeries, des institutions (centres d'art, FRAC, résidences, théâtres, musées..), des entreprises, des revues, des éditeurs, des mécènes, en France et à l'étranger.

## **5/ Le projet de « La Générale en manufacture » est un projet « en actes ».**

Si des exemples existent en Europe, notamment à Berlin ou à Londres, ils sont inscrits dans un paysage peu institutionnalisé, où les artistes, moins accompagnés par la puissance publique qu'en France, n'ont d'autre choix que de s'organiser spontanément.

A Paris et à Sèvres, le projet résulte du choix d'artistes de plusieurs champs artistiques de s'organiser collégialement en un lieu de fabrique qui crée des conditions favorables au travail des artistes et à leurs échanges.

Les propositions s'inventent à mesure et en fonction du contexte. En produisant des moments de partage, elles créent un langage autonome.

## **5/ Le bâtiment**

Les artistes travailleront dans deux bâtiments des années 1930, classés monuments historiques, conçus par l'architecte Michel Roux-Spitz. Ces espaces appartenaient au ministère de l'Education nationale qui les a rétrocédés en décembre 2006 au ministère de la culture et de la communication. Des premiers travaux ont été effectués, une autre tranche étant programmée dans les mois qui viennent.